



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

crayon pour retouches, touch-up pen

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Couleur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Grohe AG
Rue/B.P.: Industriepark Edelburg
Place, Lieu: 58675 Hemer
Allemagne
WWW: www.grohe.com
E-mail: info@grohe.com
Téléphone: +49 (0)2372 93-0
Télécopie: +49 (0)2372 93-1322
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2372 93-2037
sustainability@grohe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 3; H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(EUH066) L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

2 de 12

Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: Acétate de n-butyle

2.3 Autres dangers

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.
Un contact prolongé ou répété avec la peau risque de provoquer des problèmes de dermatose (inflammation de la peau) en raison de l'effet dégraissant du solvant.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Bâton avec l'agent actif liquide:
Contient Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 204-658-1 CAS 123-86-4	Acétate de n-butyle	25 - 50 %	Flam. Liq. 3; H226. STOT SE 3; H336. (EUH066).
N°CE 265-198-5 CAS 64742-94-5	Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	2,5 - 5 %	Asp. Tox. 1; H304.
N°CE 215-535-7 CAS 1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	2,5 - 5 %	Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H312. Acute Tox. 4; H332. Skin Irrit. 2; H315.
N°CE 200-661-7 CAS 67-63-0	Isopropanol	< 2,5 %	Flam. Liq. 2; H225. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H336.
N°CE 265-199-0 CAS 64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	< 0,5 %	Flam. Liq. 3; H226. STOT SE 3; H335, H336. Asp. Tox. 1; H304. Aquatic Chronic 2; H411. (EUH066).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

3 de 12

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Impuretés dangereuses Teneur en Benzène < 0,1%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Consulter ensuite un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Sable, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs inflammables.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

4 de 12

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance.
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Assurer une aération suffisante.
Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.
Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute infiltration du produit dans le sol, les canalisations, les eaux courantes, les locaux situés en contrebas ainsi que les excavations. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).
Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.
En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols. Éviter une inhalation des vapeurs et des aérosols.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser les récipients ouverts.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

5 de 12

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
123-86-4	Acétate de n-butyle	France: VLE	940 mg/m ³ ; 200 ppm
		France: VME	710 mg/m ³ ; 150 ppm
64742-94-5	Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	France: VME	150 mg/m ³ (hydrocarbures benzéniques en C9-C12)
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	Europe: IOELV: STEL	442 mg/m ³ ; 100 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		Europe: IOELV: TWA	221 mg/m ³ ; 50 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		France: VLE	442 mg/m ³ ; 100 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		France: VME	221 mg/m ³ ; 50 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
67-63-0	Isopropanol	France: VLE	980 mg/m ³ ; 400 ppm
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	France: VME	150 mg/m ³ (hydrocarbures benzéniques en C9-C12)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

6 de 12

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Protection antidéflagrante indispensable.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre combiné A/P2 conforme EN 14387
Tenir à disposition pour les cas d'urgence un appareil de respiration indépendant de l'air environnant

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0,4 mm
Période de latence: > 480 min
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Couleur: différentes couleurs
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	124 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	27 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 1,20 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 7,50 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 10,7 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0,96 g/mL
Solubilité dans l'eau:	peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page: 7 de 12

Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	à 20 °C: 90 s (ISO 4 mm)
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en solvant: 51,25 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Conserver à l'écart des substance favorisant la propagation du feu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

8 de 12

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Endommagement/irritation des yeux: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun effet sensibilisant connu.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun effet sensibilisant connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations:

Indication sur Butane-1-ol:

DL50 Rat, par voie orale: 790 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: 3400 mg/kg

LC50 Rat, par inhalation: 8000 mg/L/4h

Symptômes

En cas d'inhalation: En forte concentration, les vapeurs ont un effet anesthésiant.

Après contact avec la peau:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page:

9 de 12

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 01 11* = Déchets de peintures et de laques contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 04 = Emballages métalliques.

Recommandation: Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: UN 1263, Peintures

IMDG, IATA-DGR: UN 1263, Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 3, Code: F1

IMDG: Class 3, Subrisk-

IATA-DGR: Class 3

14.4 Groupe d'emballage

III





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page: 10 de 12

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 30, Numéro ONU UN 1263
Etiquette de danger: 3
Dispositions particulières: 163 367 650
Quantités limitées: 5 L
EQ: E1
Conditionnement - Instructions: P001 - IBC03 - LP01 - R001
Conditionnement - Dispositions particulières: PP1
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé: MP19
Réservoirs mobiles - Instructions: T2
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières: TP1 - TP29
Codification réservoirs: LGBF
Code de restriction en tunnel: D/E

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: 3
Dispositions particulières: 163 367 640E 650
Quantités limitées: 5 L
EQ: E1
Équipement nécessaire: PP - EX - A
aération: VE01

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-E, S-E
Dispositions particulières: 163, 223, 367, 955
Quantités limitées: 5 L
Excepted quantities: E1
Conditionnement - Instructions: P001, LP01
Conditionnement - Réglementations: PP1
IBC - Instructions: IBC03
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T2
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP29
Arrimage et manutention: Category A.
Propriétés et observations: Miscibility with water depends upon the composition.
Groupe de ségrégation: none

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger: Flamm. liquid
Excepted Quantity Code: E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y344 - Max. Net Qty/Pkg. 10 L
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 355 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Avion-cargo uniquement: Pack.Instr. 366 - Max. Net Qty/Pkg. 220 L
Dispositions particulières: A3 A72 A192
Emergency Response Guide-Code (ERG): 3L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page: 11 de 12

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

51,25 % en poids = 486 g/L

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): •3Y

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 7/6/2017
Version: 3
Langue: fr-FR
Date d'édition: 12/10/2017

crayon pour retouches, touch-up pen

Numéro de matière 46076L00

Page: 12 de 12

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 = Nocif par contact cutané.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 = Nocif par inhalation.
- H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 = L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Numéro de téléphone d'appel d'urgence (Danemark)

Créée: 17/2/2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.